



MONTBARD, mercredi 30 juin 2010

D.D.T de la Côte-d'Or

Déminage

<p>AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2010/02634</p>

Pris en application :

RGP

Article 1.22 du RGP

Une interdiction de naviguer

■ **le mardi 20 juillet 2010 de 07:30 à 19:00 []**

- Canal de Bourgogne entre les PK 219.283 (Ecluse 61 saône) et PK 222.461 (Ecluse 64 saône)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Subdivision de Dijon Navigation, 16 Avenue Jean Jaurès, 21000, DIJON.

Tél : 03 80 53 16 30. Fax : 03 80 53 16 39.

D.D.T de la Côte-d'Or, Service Territorial Nord Ouest, 21500, MONTBARD.

Tél : 0380925450. Fax : 0380920327.

Commentaire :

Pour des raisons de sécurité, la navigation sera fermée et le stationnement interdit le mardi 20 juillet 2010 dans les biefs 62 saône à 64 saône inclus.

Cette fermeture doit permettre les travaux de dépollution pyrotechnique de la BA 102.

Chef de Cellule

Signé

Jean Claude BOULAY

Date limite d'affichage :

mercredi 21 juillet 2010